



## Bien choisir l'adresse d'un site associatif, conseils de l'Afnic (janvier 2024)

Bien choisir le nom de domaine (adresse ou URL) de son site Internet est crucial : pour être facilement trouvable par les internautes et bien référencé sur la vaste Toile.

Voici les conseils de **Lucile Ravasse**, responsable marketing à l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (AFNIC).



### Quelle extension privilégier quand on choisit un nom de domaine ? Le « .fr » ou le « .org » ?

Il y a plusieurs raisons de privilégier le « .fr », tout à fait adapté aux associations :

Premièrement, afficher son site en « .fr » permet d'inspirer confiance.  
Et la confiance est capitale pour les associations collectant des dons, par exemple.

Deuxièmement, le « .fr » est moins cher qu'une extension en « .org » ou « .com ».

Troisièmement, l'association valorise son appartenance française.

Enfin, n'oublions pas que 90 % des bénéfices du « .fr » sont redistribués via sa fondation qui soutient des projets numériques solidaires. Donc, enregistrer une extension en « .fr », c'est aussi un acte solidaire.

### Des sites associatifs ont une extension « .asso.fr » ?

Concernant l'extension « .asso.fr », elle n'est plus disponible à l'enregistrement depuis 2013.  
Ce qui n'empêche pas les sites de perdurer sur Internet avec cette extension.

## L'extension « .fr » assure-t-elle un meilleur référencement ?

Le référencement d'un site est une affaire complexe qui repose sur de multiples critères : qualité des contenus, structure des pages, nom de domaine, expérience utilisateur, etc. Prendre en compte ces différents critères est la clé d'un bon référencement.

## Dans le nom de domaine, les tirets sont-ils à bannir, comme on peut l'entendre ?

L'utilisation de tiret ou d'accentuation dans le nom de domaine est au contraire conseillée pour améliorer la lisibilité, quand cela est nécessaire.

Autre conseil : pour se lancer, le nom de l'association associé à un mot clef peut être une bonne pratique. Cela donnerait, par exemple : nomassociation-motclef.fr  
Et on veillera à réserver la variante sans tiret : nomassociationmotclef.fr

## La visibilité du site est un objectif important pour les associations, comme pour toutes les organisations. Quels sont vos conseils ?

Il ne faut pas attendre que le travail de visibilité se fasse tout seul. S'appuyer sur des outils comme les e-mailings, les réseaux sociaux, une lettre d'info pour relayer le site est indispensable.

Et nous conseillons de ne pas négliger les supports imprimés de l'association : l'adresse de mon site figure-t-elle en bonne place sur les cartes de visite, affiches et plaquettes de présentation ?

*Propos recueillis par Évelyne Jardin pour le Crédit Mutuel*

➤ Pour en savoir plus :

- [Créer un site associatif en 5 étapes](#)
- [Guide pratique - La communication des associations](#)
- [L'Afnic](#)
- [La plateforme réussir en .fr](#)
- [Mesurer la maturité de sa présence en ligne](#)
- [Les Foliweb proposent un programme d'ateliers et de webinar](#)
- [Nom de domaine en « .fr » offert la première année](#)